

**Table des matières :**

1. **Edito**
2. **Rénovation du complexe scolaire**
3. **Soif de ...**
4. **Crèches à domicile**
5. **PAL**
6. **Parc naturel régional du Doubs**
7. **Montfaucon d'Ici et d'Ailleurs**
8. **Les éleveurs de Montfaucon on fait fort !**
9. **Appartements adaptés**
10. **Tirs obligatoires**
11. **Conclusion**

Edito

Comme vous le savez sans doute, dans moins d'un mois, une rencontre fraternelle et amicale aura lieu entre les habitants des dix villages appelés « Montfaucon » en France et les citoyennes et citoyens de notre village bien « suisse ». Je crois que l'on peut s'enorgueillir de cette rencontre qui sera placée sous le signe de la rencontre et de la découverte de l'Autre.

A nous de jouer et de démontrer les qualités d'accueil et d'ouverture de notre population taignonne. Nous avons du pain sur la planche et beaucoup d'inconnues existent encore. Mais faisons fi de notre réticence et de notre frilosité et assurons à ces « bon vivant » et fins épicuriens français un accueil digne et enthousiaste. C'est ce que je souhaite de tout mon cœur et je suis totalement confiant dans notre population.

Depuis des mois et des mois, une équipe motivée et dynamique prépare avec précision et rigueur ces deux journées. Tous ces bénévoles mettent leur temps et leur savoir-faire à disposition d'une fête peu commune et ils ne savent pas de quel bois sera chauffée la manifestation. Saurons-nous nous montrer à la hauteur de leurs espérances ?...

Je crois sincèrement que oui et je ne peux que, d'ores et déjà, les en remercier sincèrement.

Je suis fier de ce travail d'équipe réalisé sans attente ni contrepartie, si ce n'est celle de la fête et du partage.

Un grand merci à toutes et tous pour votre esprit d'équipe et que la fête soit belle...

Claude Schaffter, maire

Rénovation du complexe scolaire

La rénovation complète du complexe scolaire et la transformation de la halle de gymnastique en salle polyvalente est en phase d'étude afin que cet ensemble retrouve, à terme, une nouvelle jeunesse.

C'est un travail de longue haleine qui mérite une préparation importante et une phase de réflexion approfondie et cartésienne.

Il faut rester de marbre si j'ose cette expression et compter avec des inconnues, des surprises et ne pas attendre de lauriers.

L'assemblée communale du 25 février 2008 a voté un crédit cadre de Fr. 28'000.- pour une étude devant déboucher sur un projet concret avec des devis et des soumissions de bureaux d'architecture. Une commission ad hoc sera mise sur pied avec des personnes de tout horizon, afin d'obtenir un maximum de succès dans cette opération de réhabilitation.

Une fois cette phase de préparation terminée, la décision, portant sur un crédit d'investissement défini, sera mise en débat devant une assemblée communale.



Alors seulement la population décidera si oui ou non Montfaucon pourra se doter d'une infrastructure moderne et adaptée aux exigences d'enseignement d'une part et à la pratique de sports en salle d'autre part. La possibilité de recevoir un public nombreux à l'occasion de spectacles et manifestations découlant de multiples activités associatives fera également pencher la balance. Nous nous réjouissons déjà de défendre ces buts avec courage et persévérance. Des économies liées aux dépenses énergétiques actuelles feront certainement aussi foi.

Le conseil communal souhaite vraiment étudier ce dossier avec attention et objectivité. Il présentera ces études à toute la population lors de soirées d'information en temps voulu. Pour le moment, concentrons nos efforts sur une bonne préparation de ce dossier.

Nous sommes à l'écoute de toutes et tous ayant des propositions ou des commentaires intéressants. D'avance merci et à bientôt.

Claude Schaffter, maire

**Soif de ...**

La loi régissant les débits occasionnels de boissons est très explicite. Afin que tout organisateur de fête en soit clairement informé, une nouvelle procédure en vue de l'obtention de permis a été introduite dans les Franches-Montagnes. Sont dorénavant demandés pour une manifestation avec permis de débit :

- Une "requête en obtention de permis" est adressée à la commune, au minimum 30 jours avant la manifestation.
- Une copie de la RC événement y est jointe.
- Une liste nominale de responsables de la manifestation est clairement notifiée.

Un dépliant contenant des recommandations quant aux stratégies pour réussir une fête est distribué avec la formule de demande. Il propose notamment des alternatives ludiques, explique la gestion des risques, parle des nuisances sonores, des espaces fumée et des rentrées sans encombre.

Afin de prévenir les excès, mais aussi de rappeler les règles légales, du matériel didactique (banderoles, sets de table) sont également à disposition pour agrémenter les espaces.

Par cette procédure, les organisateurs seront clairement informés sur les lois régissant le débit d'alcool et sensibilisés aux risques courus par les plus jeunes des participants. Ils veilleront à éviter les débordements, en intervenant auprès d'eux. Lors de manifestations importantes, plus de 500 personnes, des sociétés de sécurité professionnelles devront être engagées.

Pour notre village, ces dispositions ne concernent pas les soirées qui ne sont pas prolongées par une fête, comme les lotos, par exemple.

Le Conseil communal se recommande et se tient à disposition pour tout complément d'information. Une soirée d'information aux sociétés a eu lieu dernièrement.

Josette Bueche

**Crèches à domicile**

Bien des parents sont en recherche de garde d'enfants à la journée. Comment s'assurer d'une prise en charge sérieuse. Nos crèches sont bien remplies. L'alternative de la crèche à domicile est donc bienvenue, d'autant plus que les deux entités travaillent en étroite collaboration.

Depuis 2005, l'association des crèches à domicile du district de Delémont a créé une antenne aux Franches-Montagnes.

Pour les parents, cette structure signifie : des horaires souples – des tarifs adaptés au revenu - une proximité du lieu de placement - un encadrement de qualité.

Pour les assistantes parentales, elle offre une formation de base et continue, un soutien éducatif et une gestion, ainsi qu'une prise en charge administrative complète des placements. Cette organisation leur permet de se consacrer à l'accueil des enfants, hors de toute contingence financière, souvent embarrassante entre parents et accueillants.

Nous rappelons, par ailleurs, que *"toutes personnes qui publiquement, s'offrent à accueillir régulièrement dans leur foyer, à la journée et contre rémunération des enfants de moins de 12 ans, doivent l'annoncer à l'autorité tutélaire de leur domicile"* (Conseil communal.) RSJU 853.11

Pour tout complément d'information : Crèches à domicile – CAD districts de Delémont et des Franches-Montagnes, Rte de la Mandchourie 14, 2800 Delémont. (032/ 422 49 14). Une permanence est ouverte les lundis après-midi entre 16h et 18h dans le bâtiment communal de Saignelégier.

Josette Bueche



**PAL**

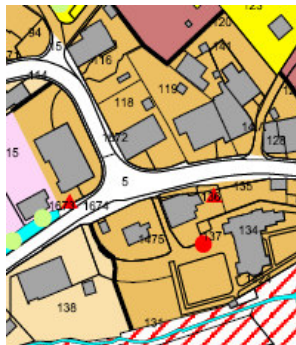
C'est devant une assemblée communale fort bien garnie que, le 25 février dernier, le dossier du Plan d'Aménagement Local (PAL) fut présenté pour approbation finale. En préambule, l'assemblée communale pris connaissance de l'historique de ce volumineux dossier et quelques explications pratiques furent fournies. Au moment du vote, c'est à l'unanimité que le nouveau plan d'aménagement local et le nouveau règlement sur les constructions furent acceptés par les ayants droit.

Préalablement et durant la période du dépôt public, une seule opposition avait été formulée contre le nouveau plan, contestation qui a été réglée par la suite, un accord ayant été trouvé entre les autorités communales et l'opposant.

Au terme du délai légal d'opposition à l'assemblée, le dossier a été transmis au Service de l'Aménagement du Territoire du canton pour ratification. Dès le retour de ce dossier approuvé par les autorités cantonales, le conseil communal déterminera l'entrée en vigueur par une publication officielle. Ce nouvel outil permettra, entre autres, aux autorités communales de procéder à l'ouverture de nouvelles zones de construction afin d'assurer un développement harmonieux du village et répondre aux attentes de projets de construction de différents types (habitations privées, commerces, loisirs, etc).

Nous profitons de la présente pour remercier le bureau d'ingénieurs RWB, porteur du dossier, et les membres de la commission communale dont les travaux ont débuté en avril 2003.

Didier Aubry

**Parc naturel régional du Doubs (APNRD)**

L'Association pour le Parc naturel régional du Doubs soigne son concept de communication et est convaincue qu'un bon projet doit être accompagné d'une bonne information.

C'est pourquoi, l'Association du PNRD nous annonce la création d'un journal trimestriel « Le fil bleu » qui est déjà arrivé en tout ménage dans vos boîtes aux lettres et la création d'un site www.parcdoubs.ch.

Nous vous recommandons vivement ce site qui s'adresse avant tout à la population régionale.

Bernard Farine



Le Doubs

Montfaucon d'Ici et d'Ailleurs

A quelques jours de la réunion, l'Association des Montfaucon d'Ici et d'Ailleurs affine les derniers détails pour être prêt les 10 & 11 mai prochains à accueillir près de 350 *Montfalconnais* de France.

Après plus d'une année de travail, le comité formé de 9 membres et de plusieurs commissions thématiques, a mis sur pied un programme bien étoffé et varié qui nous l'espérons, sera apprécié par nos hôtes.

Le comité tient à rappeler que toute la population est invitée le dimanche 11 mai à 9.45 h. pour l'apéritif officiel offert par la commune et à participer aux animations et activités se déroulant à Montfaucon durant tout le week-end.

Pour plus d'informations et suivre le programme détaillé, consultez le site www.montfaucon.ch rubrique *Agenda*.

Bernard Farine



Les éleveurs de Montfaucon ont fait fort !

Lors de la dernière édition de Swiss'Expo qui s'est tenue au Palais de Beaulieu à Lausanne à la fin de l'hiver, nos éleveurs de bovins se sont particulièrement distingués en présentant des bêtes de grande qualité qui ont pu décrocher des places d'honneur dans les races « Tachetée rouge », « Red-holstein » et « Holstein ».

Doriane, Segolene, Salvienne, Mandoline, Madison, Eloisie et autres, ce ne sont pas des noms de grandes dames, jeunes filles, ou personnalités politiques, mais bien ceux des vaches et génisses nommées à l'exposition et appartenant à MM. Marcel & Christophe REBETEZ et à MM. André & Ali REBETEZ.

Pour souligner la valeur et la grande qualité des bêtes présentées par nos éleveurs, il faut souligner que le concours de Lausanne enregistre la participation de concurrents de divers pays d'Europe.

Nous tenons, au nom de toute la population de Montfaucon, à féliciter ces éleveurs, les encourager à poursuivre leurs élans dans la spécialisation de l'élevage bovin et à les remercier d'avoir porté très haut les couleurs de la commune de Montfaucon. Bravo !...

Giovanni Todeschini



Appartements adaptés : « Les Marguerites »

Le projet d'appartements adaptés à Saignelégier est réalisé. Les premiers locataires ont pris possession de leur appartement en début d'année et les derniers s'installeront d'ici le mois de décembre. Vingt et un logements seront ainsi offerts au total, comptant chacun deux pièces et demie, ainsi qu'un espace communautaire. Les appartements terminés sont tous occupés et les réservations pour les suivants sont bouclées. Une grande réussite donc, qui correspondait à une réelle demande pour les personnes âgées ou handicapées, en perte d'autonomie. L'inauguration officielle « des Marguerites » aura lieu le 30 mai 2008.

Josette Bueche

Tirs obligatoires

Les séances des tirs obligatoires sont prévues

- le 10 mai 2008 de 09.00 h. à 12.00 h.
- le 23 août 2008 de 13.30 h. à 17.00 h.

au stand de tir de Soubey.



Conclusion

Le Conseil communal vous remercie de votre bienveillance et vous donne rendez-vous pour le prochain numéro d'« Infos communes » cet été.